

## CONSEIL MUNICIPAL du 13 OCTOBRE 2016

L'an deux mil seize, le treize octobre à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BADAIRE, Maire.

PRÉSENTS	ABSENTS	POUVOIR à
J-Claude BADAIRE		
Michelle PRUNEAU		
Mauricette ODRY		
Catherine SIMONNEAU		
Anne-Laure THOMAS		
Murielle VILLATTE		
J-Pierre BEDU		
Claude BORNE		
	Marc DEFOSSE	
Damien DIOT		
	Claude MONTAIGU	Mme Mauricette ODRY
Date de la convocation	Date d'affichage	Secrétaire de séance
29 septembre 2016	29 septembre 2016	Mme Murielle VILLATTE

Approbation du compte rendu du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

### **DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET COMMUNE :**

Afin de couvrir des dépassements budgétaires il est nécessaire de : ↵

#### **Paiement des impôts fonciers 2016 :**

Débiter le compte 6188 (Autres frais divers), d'un montant de 600,00 €

Créditer le compte 63512 (Taxes Foncières)

#### **PORTAGE EPFLI 2016 :**

Débiter le compte 2188 (Autres Immobilisations) de la somme de 22 338,00 €

Créditer le compte 27638 (Autres Etablissements) de la somme de 22 338,00 €

#### **AFFECTATION DES SOMMES DU 2313 AU 2315 :**

Débiter le compte 2313 de la somme de 115 682,68 €

Créditer les comptes 21534, 21312, 21311 et 2151 pour la somme totale de 115 682,68 €

Débiter le compte 2315 de la somme de 15 321,72 €

Créditer les comptes 21312, 2183 et 21311 pour la somme totale de 15 321,72 €

#### **DELIBERATION EXCEPTIONNELLE :**

Une subvention exceptionnelle d'un montant de 500,00 € est votée à l'unanimité des membres présents, afin de rembourser une partie de la facture de réparation du chemin de Pierrefitte suite aux inondations de fin mai 2016.

#### **CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 1<sup>ère</sup> CLASSE :**

Madame Angélique BODART, ayant obtenu son concours d'Adjoint Administratif 1<sup>ère</sup> Classe, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents, donne son accord pour la création d'un poste d'Adjoint Administratif 1<sup>ère</sup> Classe à compter du 23 octobre 2016.

#### **ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DROUTTE, et DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CHATEAU RENARD :**

Suite à la lecture du courrier de l'EPFLI en date du 16 septembre 2016, le conseil à l'unanimité de ses membres présents accepte l'adhésion des différentes communautés de communes citées dans ledit courrier.

### **ACQUISITION DU 8 RUE DE VILLEMURLIN :**

Monsieur le Maire donne lecture du projet d'acquisition par la Commune du bien sis 8 rue de Villemurlin pour lequel une convention de portage avait été signée le 22 novembre 2011, stipulant que le portage était de 5 ans et comprenait les parcelles AB 220 et 221 pour une superficie totale de 547 m<sup>2</sup> au prix de 112 361, 97€TTC. Le Conseil Municipal entend ces explications, et à l'unanimité de ses membres présents donne son accord pour l'acquisition complète du bien. Il charge Monsieur le Maire de signer les pièces nécessaires à l'aboutissement de cette opération.

### **VOTE DES TARIFS 2017 :**

A l'unanimité de ses membres présents le Conseil Municipal décide les tarifs suivants :

<b>EAU</b>		
Détail	Prix	
Consommation entre 0 et 300 m <sup>3</sup>	0,82 €	/m <sup>3</sup>
Consommation Supérieure à 300m <sup>3</sup>	0,78 €	/m <sup>3</sup>
Prime Fixe	43,00 €	
Redevance sur prélèvement ressource (Agence de L'eau)*		
Redevance Pollution (Agence de l'eau) *	€	/m <sup>3</sup>

\*Taux non connus à ce jour

### **RAPPEL :**

- En cas de casse si la responsabilité du propriétaire est reconnue, le remplacement du compteur sera facturé 100,00 €
- **Pour les nouvelles constructions :**
  - La pose d'un compteur sera facturée 100,00 €
  - Le raccordement au réseau d'assainissement sera facturé 450,00 €

<b>ASSAINISSEMENT</b>		
Détail	Prix	
Par m <sup>3</sup> consommé	0,72 €	/m <sup>3</sup>
Prime Fixe	43,00 €	
Redevance Modernisation (Agence de l'eau) *	€	/m <sup>3</sup>

\*Taux non connu à ce jour

### **Salle Espace Sologne :**

Le Conseil après en avoir délibéré, décide de ne pas changer les tarifs de location de la salle Espace Sologne pour l'année 2017. Toutefois, les personnes souhaitant louer la salle pour des expositions à but lucratif, devront s'acquitter d'une somme de 100,00 € Idem pour les associations hors commune. Par conséquent les tarifs s'entendent ainsi :

DUREE	Personnes de la Commune	Personnes hors Commune
24 heures	170,00 €	200,00 €
Week end	240,00 €	300,00 €
Vin d'honneur	50 % du tarif	50 % du tarif
Associations de la Commune	30,00 €pour le nettoyage	
Expositions à but lucratif	100,00 €	
Associations Hors Commune de	100,00 €	



(L5211-26 du CGCT)

Après en avoir délibéré, la commune de Saint Florent le Jeune donne à l'unanimité de ses membres présents, un avis favorable à la dissolution, au 31 décembre 2016 du syndicat mixte aménagement de la Loire et de ses affluents (SICALA).dont elle est membre,

Se prononce, par délibération séparée, sur les conditions financières de liquidation du syndicat.

Autorise le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

### **ORIENTATIONS 2017 :**

#### **IMPLANTATION D'UN CITY PARK :**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil la possibilité d'avoir des aides aux financements de l'implantation d'un CITY PARK, par le Pays Sologne Val Sud.

#### **MISE AUX NORMES DE L'ECOLE :**

Cette aide pourrait également être obtenue afin de mettre aux normes l'école dans le dossier de :

- 1°) L'isolation,
- 2°) L'accessibilité

Le Conseil entend ces explications et à l'unanimité de ses membres présents donne son accord afin

- de demander à ce que soit effectué un audit,
- de déposer les dossiers de demandes de subventions auprès du Pays Sologne Val Sud et l'autorise à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de cette opération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

BADAIRE J-Claude Maire	THOMAS A-Laure Conseillère	MONTAIGU Claude Conseiller  Pouvoir à Mme Odry	BORNE Claude Conseiller
PRUNEAU Michelle 1e Adjointe	DIOT Damien Conseiller	SIMONNEAU Catherine Conseillère	VILLATTE Murielle Conseillère
ODRY Mauricette 2e Adjointe	DEFOSSE Marc Conseiller Absent	BEDU Jean-Pierre Conseiller	